

06 mai 2022 -16:33

Appartient à [Conseil des ministres du 6 mai 2022](#)

SPF Justice : moyens supplémentaires pour la tutelle et la lutte contre la traite des êtres humains

Sur proposition du ministre de la Justice Vincent Quickenborne, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'octroi d'un budget supplémentaire pour le SPF Justice avec la provision interdépartementale Ukraine.

Le Conseil des ministres a approuvé la constitution d'une provision de 800 millions d'euros pour des dépenses supplémentaires qui sont la conséquence d'une charge de travail accrue liée à l'afflux de personnes déplacées en provenance d'Ukraine. Les moyens supplémentaires du SPF Justice seront consacrés aux domaines suivants :

- La lutte contre l'exploitation et la traite des êtres humains

L'important afflux soudain de personnes déplacées en provenance d'Ukraine augmente le risque d'exploitation et de traite des êtres humains. Il est donc crucial d'informer correctement ces personnes sur les risques et les services d'aide disponibles par le biais de campagnes de sensibilisation et d'une ligne téléphonique joignable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les personnes en contact avec les réfugiés doivent également être informées des mesures à prendre pour prévenir toute forme d'exploitation.

- Tutelle

En outre, un grand nombre de réfugiés sont mineurs et ne sont pas accompagnés par une personne exerçant l'autorité parentale. Le service des Tutelles du SPF Justice est chargé d'accueillir les mineurs, de vérifier leur identité et de désigner un tuteur. Le service assiste les tuteurs en les sélectionnant, en les formant et en assurant le suivi social et administratif de la tutelle en cours. Deuxièmement, des tuteurs supplémentaires doivent être sélectionnés. D'une part, il convient d'engager 25 tuteurs-employés qui encadreront jusqu'à 700 jeunes. D'autre part, des tuteurs volontaires et indépendants supplémentaires devront être sélectionnés, formés et accompagnés.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre
de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustitie.be

Dounia Boumaaza
Porte-parole (FR)
+32 483 85 98 20
dounia@teamjustitie.be

Edward Landtsheere
Porte-parole (NL)
+32 479 44 93 29
edward@teamjustitie.be